

LA COTE

MERCREDI 28 DECEMBRE 2011

Tracer l'électricité renouvelable

NYON



Une entreprise norvégienne a ouvert un bureau au centre-ville.

Pour maintenir sa croissance sur le marché porteur des garanties d'origine de l'électricité "verte", la société norvégienne ECOHZ a choisi Nyon pour ouvrir un bureau et ainsi se rapprocher des nombreux sièges d'entreprises internationales.

"Les grands groupes reconnaissent désormais qu'il faut s'engager et se préoccupent de la source d'électricité qu'ils consomment" , explique Preben Munch, directeur régional, dans ses locaux nyonnais flambant neufs.

Depuis 2002 et sa création par le rapprochement d'entrepreneurs et de producteurs d'électricité norvégiens, ECOHZ fournit des garanties d'origine, à savoir des certificats qui permettent de documenter la quantité d'électricité renouvelable produite et injectée sur le réseau européen. En d'autres termes, lorsqu'un groupe prend la décision de consommer de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelable, ECOHZ fournit une traçabilité. D'où vient l'électricité? De quel site de production est-elle issue? Quelle est l'empreinte carbone du producteur? Des questions auxquelles les consommateurs ne peuvent répondre sans des garanties d'origine.

Directive européenne

Ce marché auquel se rattache ECOHZ est issu des directives européennes d'énergie renouvelables. Selon les objectifs fixés en 2001, 21% de toutes les énergies devront être renouvelables en 2020. Or, la production d'électricité devra atteindre environ 30%. D'une part parce qu'elle atteint déjà ce seuil de 20% à l'heure actuelle, mais surtout afin de compenser les domaines qui ne parviendront pas à une telle proportion. *"Il faut alors stimuler la production d'électricité renouvelable et nous offrons un système transparent pour documenter la demande"*, relève Preben Munch. Ainsi, si la Suisse comme la Norvège n'appartiennent pas à l'Union Européenne, elles ont ratifié les conditions-cadres euro-compatibles leur permettant d'établir des garanties d'origine de l'électricité destinées au marché européen.

Quarante térawatt-heure

Les clients sont alors principalement des grands groupes industriels qui consomment plus de 20 millions de kWh par année et qui se fournissent sur l'immense marché européen libéralisé.

Dès lors, ECOHZ est en mesure de tracer l'électricité produite par environ 200 sites de production avec lesquels la jeune firme travaille, basés principalement en Scandinavie. Elle indique par ailleurs les détails quant au type de d'énergie renouvelable produite, qu'elle soit hydraulique, éolienne, solaire ou par biomasse.

Mais qu'on ne se méprenne pas, ECOHZ n'est pas un concurrent de la Romande Energie, puisqu'elle s'adresse à des groupes qui ont certes des centres de décision en Suisse, mais qui gèrent des sites de production disséminés en Europe. Le bureau nyonnais sert ainsi de base pour travailler avec les industriels à travers le continent.

En 2011, l'entreprise qui compte une quinzaine de collaborateurs aura vendu plus de 40 térawatt-heure (TWh). A titre de comparaison, la Suisse consomme 60 TWh par année. Ce chiffre devrait être amené à croître ces prochaines années, car sur les 700 TWh d'électricité produite par année et issue de sources d'énergie renouvelable, seuls 200 TWh sont pourvus de garanties d'origine. *"A terme, ce chiffre va passer à 300 ou 400"*, atteste le directeur régional. Car les pays adhérant au système seront plus nombreux, tout comme les sites de production qui se tournent davantage vers les énergies renouvelables.

Par LUCA DI STEFANO